

Modifications aux normes du travail : Êtes vous a jour?

Date offerte :	11 février 2019
Lieu :	EnviroCompétences 9501, av. Christophe Colomb, Bureau 203 Montréal, Qc H2M 2E3
Nom du formateur :	Me Mélanie Morin
Nombre d'heures totales de formation :	Conférence de 2h00 (un dîner sera servi sur place)
Prix :	149,95 \$

Description générale du cours

En juin dernier, le gouvernement du Québec a adopté des modifications visant la Loi sur les normes du travail, lesquelles sont susceptibles d'avoir un impact dans votre entreprise. Ces changements visent principalement l'ajout de normes favorisant les conditions de travail des salariés. La présente conférence a donc pour but de faire un survol sur les changements survenus ainsi que les impacts sur votre gestion et vos politiques d'entreprise.

Objectifs généraux

Lors de cette conférence, vous connaîtrez les modifications récentes de la Loi sur les normes du travail afin de vous assurer du respect de celle-ci en entreprise.

Plan de formation

- Introduction aux objectifs visés par le changement législatif.
- Survol des changements apportés à la Loi sur les normes du travail.
- Analyse des impacts ou conséquences en pratique.

Méthodes d'enseignement

Cette formation vise à renseigner les participants d'un point de vue davantage pratique que théorique afin de permettre aux participants de comprendre et appliquer les modifications récentes de la Loi sur les normes du travail.

Biographie du formateur

Admise au Barreau du Québec en 2003 et diplômée de l'Université du Québec à Montréal, Me Mélanie Morin est associée au cabinet Pelletier & Cie avocats inc. où sa pratique est axée notamment en droit du travail et de l'emploi. Avocate-plaideuse chevronnée, elle gère de nombreux dossiers de litiges civils, commerciaux ainsi que de droit professionnel et disciplinaire où elle met son expérience au service de la clientèle du cabinet et ce, devant tous les types de tribunaux du Québec.

Elle conseille également la clientèle du cabinet en matière de droit administratif, de Charte des droits et libertés ainsi qu'en matière d'immigration des gens d'affaires. Elle a une approche pratique qui vise à répondre aux besoins du client.

Me Morin a œuvré pendant de nombreuses années au sein d'un cabinet national, à savoir Gowlings, où elle était associée dans le secteur de droit du travail et de l'emploi. Elle a développé une expertise importante en représentant les employeurs tant du secteur privé (petites, moyennes et grandes entreprises) que du secteur public. Dans ce domaine, elle est ainsi appelée à représenter ses clients devant les tribunaux civils et administratifs en matière d'arbitrage de griefs, de relations de travail, d'accréditation, de congédiement et de santé et sécurité au travail. Elle axe également sa pratique sur les recours extraordinaires, tels que la révision judiciaire et l'injonction (non-concurrence ou en cas de grève).

Me Morin est de plus membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines (OCRHA) depuis 2009 et agit à titre de conseillère en relations de travail en plus de s'occuper de la négociation de conventions collectives.

Elle est fréquemment sollicitée à titre de conférencière en matière de relations de travail, de gestion des employés et des enjeux liés à l'utilisation des médias sociaux. Me Morin enseigne également à l'École du Barreau le cours de droit du travail.

Pour avoir des informations supplémentaires :

Contactez Mme Nadia Frangella

nadia.frangella@envirocompetences.org

514-384-4999, poste 32